



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 606 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT l'annonce en mai 2012, par Hydro-Québec, de l'implantation d'une ligne de transport d'électricité de 735 kV, Chamouchouane-Bout-de-l'île, qui traverserait le territoire de Lanaudière;

CONSIDÉRANT QU'il est raisonnable et responsable d'avoir des inquiétudes concernant l'impact des champs électromagnétiques de ces lignes sur la santé humaine et animale;

CONSIDÉRANT QU'il existe déjà de telles lignes qui traversent Lanaudière;

CONSIDÉRANT QU'au cours des dernières décennies, plusieurs résidents et villégiateurs ont fait des efforts considérables pour valoriser et protéger l'environnement de Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE nos paysages reconnus pour leur beauté contribuent à rendre notre patrimoine collectif inestimable;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses entreprises touristiques, agrotouristiques et agricoles contribuent à la vitalité du territoire et qu'une telle ligne constituerait une menace ou une nuisance pour ces entreprises;

CONSIDÉRANT QUE Lanaudière ne doit pas devenir quadrillée de lignes de transport d'électricité pour Montréal;

CONSIDÉRANT QU'il est de notre devoir et notre responsabilité de protéger nos paysages, nos terres agricoles, nos lacs et nos forêts et d'assurer l'intégrité de notre environnement, non seulement pour nous-mêmes, mais pour les générations à venir;

CONSIDÉRANT QUE les investissements jugés nécessaires seraient plus rentables s'ils étaient orientés vers des mesures d'efficacité énergétique;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à Hydro-Québec de ne pas implanter une troisième ligne de 735 kV sur le territoire de Lanaudière.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nicolas Marceau, député de Rousseau

Date de signature de l'extrait